

APPEL A PROJET « STARTER »

SFETD / ANALGESIA

En partenariat avec la SFETD, la fondation ANALGESIA renouvelle en 2025 son appel à projet « starter » d'un montant de 15 000 €.

Il doit permettre à une équipe qui souhaite développer une thématique de recherche dans le domaine de la douleur, dont la recherche se déroule en France, **d'acquérir ou de compléter des résultats préliminaires qui lui permettront ensuite de candidater à des appels à projet compétitifs (ANR, PHRC, PIA, H2020...).**

CRITERES D'ELIGIBILITE

Les projets devront répondre aux critères suivants :

- Présenter un caractère innovant par rapport à l'état de l'art ;
- Afficher des objectifs précis et réalistes au vu du calendrier et du budget ;
- Développer une méthodologie rigoureuse et garantir une approche éthique ;
- Intégrer des perspectives concrètes de valorisation.
- Le responsable scientifique (encadrant) :
 - doit être membre de la structure (laboratoire ou service médical) d'accueil et ne peut être impliqué que dans une seule demande par session du jury.
 - ne peut pas demander d'aides individuelles pour d'autres candidats, s'il bénéficie déjà d'une aide de la SFETD en cours de financement à la date du jury concerné.

Un intérêt particulier sera porté aux projets intégrant une démarche translationnelle.

CALENDRIER

Date limite d'envoi des candidatures : 28 avril 2025

Remise du prix au lauréat : 28 Novembre 2025, lors du Congrès de la SFETD à Lyon

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier est constitué du seul formulaire de candidature (à télécharger sur le site de la SFETD). Il doit être complété en français et ne devra pas dépasser 9 pages (annexe comprise). Il contient notamment :

- Une présentation du porteur de projet et de son équipe ;
- Une description du projet, intégrant les hypothèses de recherche, les objectifs, la méthodologie, les résultats attendus et le caractère innovant du projet ;
- Un calendrier et un budget détaillés.

Le dossier complet doit être adressé par courrier électronique sous la forme d'un fichier PDF à l'adresse contact@institut-analgesia.org (l'objet du message devra indiquer : Appel à Projet SFETD/IA – projet « acronyme »), **avant le 28 avril 2025**.

Les éventuelles questions concernant cet appel à projet peuvent être envoyées à cette adresse email.

EVALUATION DES PROJETS

Le jury sera composé des membres de la Commission Recherche de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur (SFETD) et de représentants de la Fondation ANALGESIA.

Le prix pourra ne pas être attribué, si la qualité des dossiers de candidature est jugée insuffisante par le jury.

Les résultats des expertises ne seront pas transmis aux candidats.

ENGAGEMENTS DU LAUREAT

Le lauréat s'engage :

1. à être présent ou représenté par un membre de son équipe lors de la remise officielle du prix qui aura lieu le **28 novembre 2025 à Lyon**, à l'occasion du Congrès annuel de la SFETD.
2. à transmettre à la SFETD et à la Fondation ANALGESIA, un **rapport final détaillant les résultats obtenus grâce au financement**. Ce rapport devra être soumis à la fin du programme défini dans le dossier de candidature, et au plus tard deux ans après l'obtention du financement. Il devra, en outre, indiquer précisément le (ou les) appel(s) à projet compétitifs auquel les résultats obtenus ont permis (ou vont permettre) de candidater.
3. à mentionner l'aide accordée par ANALGESIA dans toutes les communications et publications relatives aux travaux réalisés grâce à cette aide.
4. à présenter l'avancement de ses travaux lors du congrès annuel de la SFETD en novembre 2026 à Lille.

INFORMATIONS RELATIVES AU FINANCEMENT

Le prix est attribué à la structure d'accueil. Une équipe ne peut pas déposer plus d'un dossier pour le présent appel à projet.

Une équipe ayant bénéficié d'une aide SFETD (quelle qu'elle soit) en 2024 ne peut pas candidater à cet appel 2025.

Le versement du prix sera conditionné à l'envoi, par le lauréat, d'une preuve du dépôt de la saisine pour les projets en expérimentation animale, **du CPP ou du numéro IRB** pour les études cliniques. Celle-ci pourra être directement déposée avec le dossier si elle a déjà eu lieu au moment de la soumission.

La dotation sera versée en une seule fois. Elle pourra financer tous types de dépenses,

en accord avec le budget présenté dans le dossier de candidature.

A PROPOS DE LA FONDATION ANALGESIA

La Fondation ANALGESIA, agréée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche depuis février 2016, est la première fondation de recherche dédiée à l'innovation contre la douleur. Elle s'appuie sur une expertise de plus de 20 ans en recherche sur la douleur. La Fondation agit concrètement en construisant et coordonnant des programmes de soin et de recherche, avec un principe fondamental : mettre le patient au cœur de chaque projet.

Nouveaux médicaments, nouvelles approches e-santé et nouvelles technologies (big data, machine learning...), une innovation multidimensionnelle avec un unique objectif : permettre à des millions de Français de retrouver une vie sans douleur !